



## Une deuxième réunion pour rien !!!

A la fin de la première réunion NAO nous avons fait part de notre mécontentement concernant la position de la direction sur la revalorisation salariale proposée pour 2023. Malgré les nombreuses propositions faites par les différentes organisations syndicales la direction est restée sur sa position. Vous trouverez donc ci-dessous le résultat final des NAO 2023 :

Une **augmentation générale de 5%** pour l'année 2023 **en AG pour l'ensemble des salariés**. Prise en compte de l'augmentation sur le salaire de février avec effet rétro actif au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Une **Prime de Partage de la Valeur (PPV)** :

- De **700 € pour les salaires entre 2 et 3 SMIC** (entre 40 116 € et 60 174 € brut annuel)
- De **800 € pour les salaires inférieur à 2 SMIC** (inférieur à 40 116 € brut annuel)

Versement de la PPV en février ou mars pour tous les salariés actifs et encore inscrits dans les effectifs sur les 12 derniers mois. Cette prime sera versée aux salariés en mi-temps thérapeutique ou en longue maladie.

Un **talon fixé à 110 €**, qui aura un effet positif pour les salaires brut inférieurs à 2200 €.

Une **augmentation minimum garantie de 4% pour l'année 2024** avec une clause de revoyure en fin d'année 2023 qui permettra également de déterminer la valeur de la Prime de Partage de la Valeur pour l'année 2024.

La valeur du **point d'ancienneté** revalorisée au **minima à 5,19%** pour tous les sites.

**Revalorisation de la promotion pour les cadres** hors changement de position automatique qui **passé de 3% minimum à 5% minimum**.

Ouverture de **négociations sur un accord concernant la prime de transport** pour les sites de **Rodez, Juvaincourt et Sofia-Antipolis**. La négociation devra être terminée avant fin mars avec effet rétroactif au 01.01.2023.

**2 jours de congés pour le PACS** d'un enfant au même titre que pour le mariage.

Nous avons appris le vendredi 17 février 2023 que sans signature majoritaire de cet accord NAO 2023, la direction RBFer ferai une proposition unilatérale à seulement 4,5 % d'augmentation générale sans prime de PPV et sans talon.

**Voici à quoi est réduit le dialogue social chez BOSCH !!!**

